



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PERFUME ORANGE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PERFUME ORANGE

Numéro du produit 60506

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Fragrance Dans l'industrie chimique cosmétique ménages et.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence
national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 60506

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé
humaine Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PERFUME ORANGE

Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
	P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Contient	P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
	1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-, CITRAL, ETHYL METHYLPHENYLGLYCIDATE, 2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBOXALDEHYDE, DODECANAL

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DECANAL			2.5 - 5%
Numéro CAS: 112-31-2	Numéro CE: 203-957-4		
Classification			
Eye Irrit. 2 - H319			
BETA-NAPHTHYL ETHYL ETHER (NEROLIN BROMELIA)			1 - 2.5%
Numéro CAS: 93-18-5	Numéro CE: 202-226-7		
Classification			
Skin Irrit. 2 - H315			
Aquatic Chronic 2 - H411			
1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-			1 - 2.5%
Numéro CAS: 78-70-6	Numéro CE: 201-134-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX	
Classification			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1B - H317			
OCTANAL			1 - 2.5%
Numéro CAS: 124-13-0	Numéro CE: 204-683-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119638272-38-XXXX	
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Aquatic Chronic 2 - H411			

PERFUME ORANGE

PERLARGOLE			1 - 2.5%
Numéro CAS: 106-21-8	Numéro CE: 203-374-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119955073-40-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 2 - H411			

CITRAL			1 - 2.5%
Numéro CAS: 5392-40-5	Numéro CE: 226-494-6		
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317			

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)			0.1 - 1%
Numéro CAS: 128-37-0	Numéro CE: 204-881-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119565113-46-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

ETHYL METHYLPHENYLGLYCIDATE			0.1 - 1%
Numéro CAS: 77-83-8	Numéro CE: 201-061-8		
Classification Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 2 - H411			

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBOXALDEHYDE			0.1 - 1%
Numéro CAS: 68039-49-6	Numéro CE: 268-264-1		
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412			

PERFUME ORANGE

DODECANAL			0.1 - 1%
Numéro CAS: 112-54-9	Numéro CE: 203-983-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969441-33-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317			

UNDEC-10-ENAL			<0.1%
Numéro CAS: 112-45-8	Numéro CE: 203-973-1		
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin. Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
Ingestion	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

PERFUME ORANGE

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Composés organiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

PERFUME ORANGE

Méthodes de nettoyage Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Approcher le déversement contre le vent. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter la formation de brouillards. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Protéger de l'humidité. Protéger de l'humidité. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides. Bases. Oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DECANAL (CAS: 112-31-2)

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.9 mg/m³
Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.1 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour

PERFUME ORANGE

PNEC

- eau douce; 0.00117 mg/l
- eau de mer; 0.000117 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL- (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.2 mg/l
- eau de mer; 0.02 mg/l
- Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
- Sol; 0.327 mg/kg
- STP; > 10 mg/l

OCTANAL (CAS: 124-13-0)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.37 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.32 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour

PNEC

eau douce; 0.00154 mg/l
 eau de mer; 0.000154 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

PERLARGOLE (CAS: 106-21-8)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.3 mg/kg
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.5 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg

PNEC

eau douce; 0.0036 mg/l
 eau de mer; 0.00036 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 450 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.134 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.0134 mg/kg
 Sol; 0.0246 mg/kg

PERFUME ORANGE

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT) (CAS: 128-37-0)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.86 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg/jour

PNEC

- eau douce; 0.199 µg/l
 - eau de mer; 0.0199 µg/l
 - Sédiments (eau douce); 99.6 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 9.96 mg/kg
 - Sol; 47.69 µg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 0.17 mg/l

DODECANAL (CAS: 112-54-9)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 49.7 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 14.1 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Cutanée, Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0,00057 mg/cm²
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.3 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.00028 mg/cm²
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour

PNEC

eau douce; 0.0035 mg/l
 eau de mer; 0.00035 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Il est recommandé de changer fréquemment.

PERFUME ORANGE

Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Agrume. Aldéhydes.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	> 100°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.049 - 1.059 @ 25°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Non-miscible à l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Alcools.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.

PERFUME ORANGE

Température de décomposition Pas d'information disponible.

Viscosité Pas d'information disponible.

Propriétés explosives Pas d'information disponible.

Explosif sous l'influence d'une flamme Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction 1.4640 - 1.4710

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Protéger de l'humidité. Protéger de l'humidité

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Bases. Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Composés organiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

PERFUME ORANGE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Essais de génotoxicité - in vivo	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
<u>Informations toxicologiques sur les composants</u>	

DECANAL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 33320 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 4173 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

PERFUME ORANGE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Score des lésions oculaires (conjonctives): 2 Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Homme: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471
Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif. OECD 474

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 20,000 mg/kg, Orale, Rat

BETA-NAPHTHYL ETHYL ETHER (NEROLIN BROMELIA)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 110,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

PERFUME ORANGE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

OCTANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 617,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4617 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 617,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 207,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5207 mg/kg, Cutanée, Lapin

PERFUME ORANGE

ETA cutanée (mg/kg) 5 207,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif., OECD 471
Mutation génique: Négatif., OECD 476

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - Dose: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle:, Toxicité pour le développement: - Dose:: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif. Tératogénicité: - Dose:: (9d) 1500 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL > 37 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

PERLARGOLE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

PERFUME ORANGE

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 400,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2400 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 400,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Lapin: Non sensibilisant.

CITRAL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4960 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2250 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

PERFUME ORANGE

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 6 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

PERFUME ORANGE

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un NOAEL 100 mg/l, Orale, Rat

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 25 mg/kg/jour, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

ETHYL METHYLPHENYLGLYCIDATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 470,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5470 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5 470,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBOXALDEHYDE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 900,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3900 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 900,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 500,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

PERFUME ORANGE

ETA cutanée (mg/kg) 2 500,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

DODECANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 23 100,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 23100 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 23 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471
Mutation génétique: Négatif. OECD 476

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

PERFUME ORANGE

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 2000 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

UNDEC-10-ENAL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Résumé Provoque une irritation cutanée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

OCTANAL

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CITRAL

PERFUME ORANGE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBOXALDEHYDE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DODECANAL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DECANAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1.45 mg/l, Poisson d'eau douce
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.17 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 4.5 mg/l, Algues d'eau douce
OECD 201

1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

OCTANAL

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 1.54 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

PERFUME ORANGE

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 2.9 mg/l, Algues
OECD 201

PERLARGOLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 22 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 3.6 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 21.6 mg/l, Algues

CITRAL

Toxicité Aucune information disponible.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 7 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 16 mg/l, Desmodesmus subspicatus
CE₅₀, 96 heures: 19 mg/l, Desmodesmus subspicatus

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 0.199 mg/l, Poissons
CL₅₀, 96 heure: > 0.57 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 0.31 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: 0.42 mg/l, Algues
Cl₅₀, 72 heure: > 0.4 mg/l, Desmodesmus subspicatus

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 1

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: 0.316 mg/l, Daphnia magna

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBOXALDEHYDE

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 7.5 mg/l, Poissons

PERFUME ORANGE

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 22.4 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 31 mg/l, Algues

DODECANAL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 2.6 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 0.48 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 72 minutes: > 0.35 mg/l, Algues
OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

DECANAL

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation 82%: 28 jours
OECD 301F

1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

OCTANAL

Persistance et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 77%: 28 jour
OECD 302C
- Dégradation 46%: 28 jour
OECD 310

PERLARGOLE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

PERFUME ORANGE

Biodégradation	- Dégradation 70 - 80%: 28 jour
	OCED 301B
	- Dégradation 60 - 70%: 28 jour
	OECD 301F

CITRAL

Persistence et dégradabilité	Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.
-------------------------------------	--

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Persistence et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

DODECANAL

Persistence et dégradabilité	Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.
-------------------------------------	--

Biodégradation	- Dégradation 73%: 28 jours OECD 301F
-----------------------	--

UNDEC-10-ENAL

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
-------------------------------------	--

Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
-------------------------------	-------------------------------

Informations écologiques sur les composants

DECANAL

Potentiel de bioaccumulation	Peut s'accumuler dans le sol et les hydrosystèmes. FBC: 190,
-------------------------------------	--

Coefficient de partage	log Pow: 3.8
-------------------------------	--------------

1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
-------------------------------------	--------------------------------------

Coefficient de partage	log Kow: 2.7
-------------------------------	--------------

OCTANAL

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
-------------------------------------	--------------------------------------

Coefficient de partage	log Pow: 3.05
-------------------------------	---------------

PERLARGOLE

PERFUME ORANGE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.5

CITRAL

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 2.76 25°C

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Potentiel de bioaccumulation Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables. BCF: 598,

Coefficient de partage log Pow: 5.1

DODECANAL

Potentiel de bioaccumulation FBC: 711,

Coefficient de partage log Pow: 3.6

UNDEC-10-ENAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.97

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

OCTANAL

Mobilité Pas d'information disponible.

CITRAL

Mobilité Aucune information disponible.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

DODECANAL

Mobilité Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PERFUME ORANGE

Résultats des évaluations Pas d'information disponible.
PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
PBT et vPvB

OCTANAL

Résultats des évaluations Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
PBT et vPvB

CITRAL

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
PBT et vPvB

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
PBT et vPvB

DODECANAL

Résultats des évaluations Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

1,6-OCTADIEN-3-OL, 3,7-DIMETHYL-

Autres effets néfastes Indéterminé.

OCTANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

CITRAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Autres effets néfastes Indéterminé.

DODECANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

PERFUME ORANGE

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
----------------	--

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Code de consignes
d'intervention d'urgence •3Z

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
-----------------------	--

PERFUME ORANGE

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

PERFUME ORANGE

Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Commentaires sur la révision	C'est la première version.
Date de révision	15/06/2020
Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	60506
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jacq Pattinson